

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 12 novembre 2007

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - M. BOUHELIER - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - Mlle MASLOUHI - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBALD - M. DUGOURD - Mme JARZAGUET - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE**Membres excusés** : M. PRIBETICH (pouvoir M. MILLOT) - M. PINON - Mme MANSAT - Mme DELEBARRE (pouvoir Mme HERVIEU) - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH (pouvoir M.MASSON) - M. NUDANT (pouvoir M.DUGOURD) - M. BAZIN - M. BRIOT (pouvoir Mme WILLIAMS)**Membres absents** :**OBJET  
DE LA DELIBERATION****Virements et ouvertures de crédits - Décision modificative n° 4**

Monsieur Guy Gillot, au nom de la commission des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

De nouveaux virements de crédits, qui ne remettent pas en cause l'équilibre général du budget 2007, sont nécessaires pour permettre aux services d'engager les dernières dépenses d'investissement et de fonctionnement de l'année 2007.

Par ailleurs, des crédits nouveaux sont à prévoir, en section de fonctionnement, pour acquérir des pièces détachées destinées à l'entretien des véhicules (42 000 €), financer l'installation de la patinoire temporaire au boudrome « Gilbert Chaufour » (50 500 €) et au titre de la maintenance de l'éclairage public (66 500 €), pour ne citer que les inscriptions les plus significatives.

En outre, compte tenu de l'augmentation des taux des emprunts, le chapitre 66 (charges financières) doit être majoré de 371 000 €.

Ces dépenses peuvent être équilibrées grâce à un reliquat de recette émanant de la Caisse d'Allocations Familiales.

En section d'investissement, l'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA) du centre de jour de la Toison d'Or donnera lieu au paiement de 70 % de la dépense, soit 693 000 €, dès 2007.

De plus, les crédits d'acquisition du mobilier et du matériel de la crèche Roosevelt doivent être augmentés de 75 000 €.

Enfin, un certain nombre d'opérations d'investissement, telles que la construction des tribunes du Parc Municipal des Sports, ne débiteront pas cette année ; aussi convient-il de supprimer les inscriptions budgétaires correspondantes, en dépense et en recette.

Au budget du stationnement, 30 000 € permettront d'adapter, dès que possible, les caisses du parking Clemenceau au paiement par carte bancaire.

Quant aux inscriptions budgétaires proposées au budget de l'Auditorium, elles sont, notamment, la conséquence de l'augmentation des taux des emprunts.

Globalement, la décision modificative est équilibrée à hauteur des montants suivants :

- budget principal :

. section de fonctionnement : 593 400 €  
. section d'investissement : - 3 645 800 €

- budget annexe du stationnement :

. section d'investissement : 30 000 €.

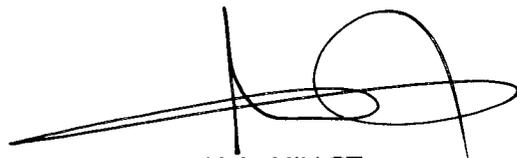
Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, par décision modificative n°4 au budget général de l'exercice 2007, arrêter les virements et ouvertures de crédits proposés dans le présent rapport.

**Rapport adopté à la majorité**

**Pour : 40 voix**

**Contre : 11**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

16 NOV. 2007



PUBLIÉ LE 16/11/07